

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1890

présenté par
M. Anato

ARTICLE 43

Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« allocataire »

le mot :

« bénéficiaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.